

Salariés de la restauration collective Salariés / usagers des entreprises



TOUS ENSEMBLE POUR : LES SALAIRES, L'EMPLOI,

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Depuis le 30 novembre 2010, les salariés de la société Avenance Entreprises Groupe Elios multinationale de la restauration collective sont en lutte pour une augmentation des salaires et une amélioration de leurs conditions de travail.

Plusieurs sites sont mobilisés, France Télécom Pessac et Eysines, la Cité Administrative de Bordeaux, Kéolis, Dassault Mérignac, CEV Cazaux, SME St Médard en Jalles, BNP, Sabena Mérignac.

La Direction fait la sourde oreille aux revendications des grévistes et joue le pourrissement. Sa stratégie est de diviser les grévistes en négociant site par site et en jetant quelques miettes à chacun.

Plus généralement, les salariés de la restauration subissent des stratégies patronales libérales.

D'abord du fait, de choix d'entreprises, de Services Publics, d'administrations, parfois de Comités d'Entreprise, visant à réduire les coûts, à faire des «économies» en sous traitant, en externalisant les services de restauration et en les soumettant à une

logique d'appel d'offre fondée sur le moins disant social.

Mais aussi du fait des stratégies des grands groupes de la restauration

(Avenance, Sodhexo, Compass...) qui précarisent l'emploi, bloquent les salaires, dégradent les conditions de travail pour dégager des marges

maximum de profits.

Au bout du compte les salariés sont continuellement tirés vers le bas socialement et bien souvent les salariés / usagers constatent une dégradation de leur restauration.

Les sociétés de restauration collective se portent bien.

Les sociétés de restauration collective, dont certaines sont cotées en bourse et alimentées par des fonds de pension et qui versent des salaires de misère à leurs salariés se portent bien.

↳ Sodexo enregistre un bénéfice de 219 Millions d'€.

↳ Compass / Eurest 543 millions de bénéfice

↳ Elios (Avenance) a versé 173 millions d'€ aux actionnaires en 2009.

Robert ZOLADE, co-fondateur du groupe est la 99^{ème} fortune de France.

Largement de quoi répondre aux revendications des salariés.

Assez de mépris ! Ça suffit

Il faut répondre aux attentes des salariés et des usagers.

La mobilisation des salariés d'Avenance est légitime et exemplaire. Elle interpelle l'ensemble des salariés parcequ'elle porte l'exigence de donner la priorité à l'emploi, les salaires, à une véritable reconnaissance du travail et des salariés.

C'est pourquoi la CGT appelle à renforcer et à élargir la mobilisation engagée à Avenance. Pour ce faire, elle appelle tous les salariés de la restauration collective et tous les salariés / usagers des entreprises à décider ensemble dans l'unité syndicale, sur tous les sites, des revendications à porter, en commun, et d'initiatives mobilisatrices.

Elle propose d'interpeller partout les directions d'entreprises de restauration, les directions d'entreprises ou d'administrations qui ont une responsabilité première quant à leur restaurant d'entreprise, les entités clientes (Comités d'Entreprise, associations etc.) de restaurants.

Ensemble on peut gagner !

Revendications des salariés d'Avenance :

- ↳ augmentation des salaires
- ↳ mise en place de la subrogation
- ↳ suppression des jours de carence pour maladie
- ↳ amélioration des conditions de travail

Niveaux de salaires dans la restauration collective.

- ↳ le salaire le plus répandu s'élève à 1 030 € /mois
- ↳ un chef cuisinier stagne à 1 180 €/mois
- ↳ de nombreux salariés en particulier, les femmes sont à temps partiel et ne gagnent que 750 à 800 €.

C'est indigne !

***Pour nos salaires, l'emploi,
les conditions de travail***

Rassemblement

mardi 25 janvier 2011

à partir de 11h30

devant le Conseil Régional

rue François de Sourdis à Bordeaux

Venez nombreux !!